

Date de mise à jour : 06/01/2023

Fiche Programme

Se mettre en conformité avec le RGPD

Résumé du programme

Cette formation propose un tour d'horizon des obligations autour du RGPD et des outils pour garantir son application au sein d'un centre de formation.

Profil des stagiaires

Référent RGPD, formateur/formatrice indépendant(e), directeur/directrice de centre, ou toute personne en charge de la protection des données personnelles au sein d'un organisme de formation.

Si vous avez des besoins spécifiques nous sommes à votre écoute, contactez-nous au 09.54.80.92.13 afin de connaître les conditions d'accessibilité à cette formation.

Prérequis :

Aucun

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel pouvant faire l'objet d'une adaptation en distanciel pour tout ou partie du programme.

Délais d'accès :

La durée estimée entre la demande et le début de la formation est variable entre 1 et 2 mois en fonction de la demande et des modalités de prises en charge.

Méthodes mobilisées :

Méthode de formation basée sur la pédagogie active avec apports de connaissances et mises en situation, exercices.

Nombre de participants : maximum 10

Durée : 1 jour

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir les formalités obligatoires du Règlement Général sur la Protection des Données
- Comprendre les enjeux de la protection des données
- Identifier les étapes clés de la mise en conformité au RGPD

Contenu de la formation :

Un questionnaire en amont de la formation sera envoyé aux participants afin de cibler au mieux leur(s) besoin(s) sur la thématique abordée.

La RGPD : Qu'est-ce que c'est ?

- Historique de la Loi Informatique et Libertés jusqu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Présentation du Règlement Général sur la Protection des Données
- Les fondamentaux de la protection des données
- Pourquoi un nouveau règlement sur la protection des données ? Quels enjeux ?
- Les autorités de contrôle

Les obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

- Désigner un délégué à la protection des données personnelles (DPO)
- Tenir un registre des données collectées (but et durée d'exploitation)
- Instaurer des procédures en interne (gestion des réclamations et des demandes de modification ou de suppression des données, notification en cas de fuite de données)
- Identifier et gérer les risques liés au traitement des données
- Tracer des mesures de prévention : sensibilisation et formation

Quel plan d'action pour les organismes de formation ?

- Cartographier le traitement actuel des données personnelles au sein du centre de formation
- Faire le tri des données
- Identifier les risques et définir les actions prioritaires
- Réorganiser les processus internes
- Sécuriser les données
- Sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques

Résultats attendus à l'issue de la formation :

Maitriser les fondamentaux de la protection des données et avoir connaissance des obligations du RGPD. Sur cette base, le participant pourra envisager la construction d'un plan d'action adapté à ses pratiques et à son centre de formation.

Modalités d'évaluation :

Les connaissances sont évaluées en fin de stage par un questionnaire QCM, étude de cas etc.

Tarif :

INTER	INTRA
500 € NET TVA la journée	Nous consulter pour un devis.

Contact Formation Continue APSFE :

Anne Passelaigue – Chargée de formation
annepasselaigue@apsfe.fr
07.88.18.77.15